



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 8 SEPTEMBRE 2020 À 18 H

AVIS est donné par la soussignée, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire, le mardi 8 septembre 2020, à 18 h.

Cette séance se tiendra à l'hôtel de ville situé au 2870, boulevard du Curé-Labelle à Prévost.

Cet avis est publié conformément à l'article 318 de la *Loi sur les cités et villes*.

DONNÉ À PRÉVOST, CE 8^e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT (2020).

Caroline Dion, notaire
Greffière
(450) 224-8888, poste 6227
(450) 224-8323
greffe@ville.prevost.qc.ca